

Rencontres semestrielles  
sur les liens entre la Ville et l'Université

# Les Entretiens de Sceaux

2<sup>e</sup> SESSION

**mardi 4.6.2019**

SALLE ERWIN GULDNER  
HÔTEL DE VILLE  
122 RUE HOUDAN SCEAUX  
DE 8H30 À 11H

**Territoire  
apprenant...  
*id est?***

Les Entretiens de Sceaux, le rendez-vous  
de tous ceux qui concourent  
à la fabrication de la ville universitaire, pour  
activer une relation plus intense et  
plus féconde entre la Ville et l'Université.

**PROGRAMME ET  
INSCRIPTION**

**lesentretiensdesceaux.fr**

**Les**

**Entretiens**

**de**

**Sceaux**

## « TERRITOIRE APPRENANT... ID EST? »

La deuxième session des Entretiens de Sceaux s'est tenue le 4 juin 2019 à l'Hôtel de Ville de Sceaux. Organisée autour de trois exemples de liens ville/université sur des territoires aux caractéristiques très différentes, elle a permis d'identifier les contours des « territoires apprenants » qui nécessitent des collaborations multiples.

« Ces rencontres ont pour vocation de réunir régulièrement tous ceux qui travaillent sur le lien entre ville et université, pour échanger les pratiques, partager les questionnements et rendre plus efficace cette inter-relation », a rappelé **Philippe Laurent**, maire Sceaux, vice-président de l'Avuf. La première session du 5 décembre a permis, selon l'élu, d'observer que les liens ville/université se bâtissent sur des projets communs, mettant en avant des notions telles que celle de territoire apprenant, qui a donné lieu au thème de la matinée.

Comment cette thématique a-t-elle été retenue ? « Beaucoup de sujets ont été explorés lors des premiers entretiens, notamment les lieux innovants, interfaces entre les acteurs », commente **François Rio**, délégué général de l'Avuf. « Mais finalement, les lieux sont moins essentiels que ce qui s'y passe. Ce qui est important, c'est la coopération et la façon dont elle progresse, c'est sortir de sa zone de confort, éviter de rester dans la caricature qui confine le savoir dans l'université et la pratique dans les collectivités locales ». La logique de territoire apprenant n'est pas forcément high-tech, elle est plus large et plus opérationnelle, observe-t-il. L'objectif de ces entretiens est d'arriver à la définir, surtout à partir d'exemples et d'illustrations concrètes.

« Au cours de la matinée, trois intervenants présenteront leurs expériences de liens entre universités et territoires, les questions posées, les problématiques et les opportunités, pour apporter leur propre définition de territoire apprenant », présente François Loscheider, secrétaire général de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre. Des interventions qui donneront lieu ensuite à des échanges.

### LORRAINE FAB LIVING LAB: MISE EN PLACE D'UN ÉCO-SYSTÈME DE CO-PRODUCTION

**Laurent Dupont**, ingénieur de recherche au sein du laboratoire ERPI/ENSGI Université de Lorraine, co-fondateur du Lorraine Fab Living Lab, travaille particulièrement sur des questions d'innovation urbaine et sur l'intégration des citoyens dans les projets. « Notre défi, pour travailler ensemble, est de passer d'une vision verticale à une vision horizontale, d'une organisation hiérarchique à une organisation davantage en réseaux, d'ouvrir les savoirs des experts aux élus, des techniciens aux citoyens ». Dans ce mouvement vers un travail collectif, les territoires et les universités se sont d'abord ouverts aux entreprises, puis ils ont intégré les citoyens et enfin l'environnement. « Nous passons d'une approche techniciste à une approche éco-systémique, qui intègre les systèmes dans un environnement complexe ».

Laurent Dupont présente l'exemple de l'Université de Lorraine, où la plateforme Fab Living Lab supporte le processus d'innovation et fait évoluer le territoire « en intégrant les usagers au plus tôt dans la conception des projets ». Le Fab Lab installé en 2008 est devenu Fab Living Lab en 2014, « pensé comme un intermédiaire

entre acteurs experts et communautés d'acteurs ». La solution ici choisie pour créer du lien et travailler ensemble a consisté à « développer des infrastructures dédiées et des espaces d'innovation en réseau », poursuit l'expert. Un éco-système qui permet de réunir entreprises, associations, créateurs, agences d'urbanisme, usagers... et les fait travailler ensemble, sur des échelles différentes. Le laboratoire de recherche s'appuie sur la Fondation de l'Université pour faire le lien entre les entreprises et les universités, développer des partenariats et des mécénats.

Le Fab Lab intègre les usagers dans la co-création et le prototypage des idées, puis dans les tests par l'usage « pour valider la pertinence des concepts ». Des projets industriels sont ainsi développés et testés — création de stabilisateur vidéo, vélo de location longue durée connecté —, mais aussi des projets artistiques et culturels tels que la conception d'instruments de musique ou des concerts immersifs. L'Université s'est aussi appuyée sur le Fab Living Lab pour répondre à un appel à projets Tiga et, en 2019, à des projets européens dans le cadre du programme H2020.

Afin de transporter l'expérience sur un territoire plus vaste, l'université a mis en place un Nomad Lab pour « aller au contact, implanter des unités de conceptualisation dans les entreprises, outiller la concertation publique, aller dans les collèges et les lycées, développer une interaction forte avec les différents acteurs, notamment avec le prêt de matériel », poursuit Laurent Dupont. Un Open Citizen Lab installé dans la Foire Internationale en 2017 a aussi créé des interactions entre acteurs, permis des expérimentations dans un cadre ludique et montré aux citoyens qu'ils peuvent être contributeurs de la recherche.

Pour Laurent Dupont, à l'issue de dix ans de projets, un territoire apprenant est « un territoire qui permet des expérimentations, encourage les interactions, favorise l'apprentissage mutuel ». Un territoire apprenant « prend son temps pour les projets, fait dialoguer les acteurs, ose se lancer, travaille en équipe et en réseau, capitalise régulièrement, identifie les points faibles, met en place de l'open source pour le partage de savoirs », conclut le chercheur. Reste à relever « le défi de l'évaluation ».

Les intervenants dans la salle ont relevé, dans la présentation de cet exemple, la diversité des thématiques abordées par les territoires apprenants et l'approche à travers des événements festifs.

**Dominique Giry**, président du Conseil de développement du Val-de-Marne, délégué général de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, s'est interrogé sur le modèle économique de ce type de collaboration, qui mobilise beaucoup de temps, de compétences et de moyens physiques. **Hélène Dang-Vu**, maître de conférences à l'École d'urbanisme de Paris, s'est demandée comment pouvait être assuré dans le temps le suivi de l'animation de ces plateformes. En réponse, Laurent Dupont a rappelé que la Fondation de l'Université de Lorraine a été créée pour mobiliser des ressources, à travers des recherches de partenariats et des solutions juridiques et financières. Par exemple, la plateforme de 400 m<sup>2</sup> a été installée hors murs de l'université, en collaboration avec la Métropole, pour rester ouverte aux citoyens ; elle est prêtée à un Fab Lab associatif le jeudi soir. Certains partenaires industriels participent finan-

cièrement dans le cadre du mécénat défiscalisé, comme Enedis qui finance la chaire industrielle Rev. Enfin, les projets ANR permettent de financer « du temps de recherche ». « À un moment où les ressources sont limitées, on peut mutualiser à travers l'innovation ouverte, la mutualisation de compétences, d'idées et de moyens », commente Laurent Dupont.

### **CERGY-PONTOISE : FAIRE DE LA FORCE ACADÉMIQUE UN ÉLÉMENT EMBLÉMATIQUE DU TERRITOIRE**

« La ville nouvelle de Cergy-Pontoise, située à 30 minutes du centre de Paris et de l'aéroport Roissy, est une ville qui a un aspect défricheur, un laboratoire urbain très fort. C'est important, car il n'y a pas d'université sans intégration dans le territoire et son expansion », commente **François Germinet**, président de l'Université de Cergy-Pontoise.

Vers 2015, dans le cadre d'une réflexion commune à l'occasion des 50 ans de la ville nouvelle, l'agglomération, le département et les acteurs académiques ont validé une nouvelle ligne stratégique : la force académique du territoire doit devenir un élément emblématique du territoire de Cergy-Pontoise. « Le territoire fait face à deux paradoxes : on ne voit pas la nature, car tout s'est construit en tournant le dos à l'Oise et aux parcs, et on ne voit pas l'enseignement supérieur, pourtant présent depuis 30 ans, les 30 000 étudiants étant éparpillés dans la communauté d'agglomération », observe François Germinet. « Il faut affirmer ce qu'est Cergy : une ville universitaire ». Parallèlement, l'université doit réaffirmer son identité d'université internationale qui s'incarne dans un campus, accroître le nombre d'étudiants internationaux mais aussi accueillir les étudiants du territoire. Deux identités qui se renforcent mutuellement.

À partir de là, les divers acteurs ont travaillé avec des cabinets et une trajectoire a été posée, prévoyant un milliard d'investissements publics et privés sur 15 ans : programmes CPER, programmes de logements développés par des entreprises, rénovation du grand centre, reprise des mobilités dans le campus, rénovation du pôle gare... « Nous en sommes déjà à 500 ME réalisés ou engagés. La deuxième phase du projet prévoit la réorganisation des bâtiments universitaires pour rendre la nature plus présente », poursuit le président. « L'ESSEC se retourne sur le parc, ainsi que notre école d'art, nous allons retravailler la mobilité vers le parc, créer de nouveaux bâtiments pour la recherche, des plateformes pour faire travailler les entreprises et les universitaires sur des projets d'innovation, des logements pour étudiants et pour chercheurs et des nouveaux lieux ».

Afin de renforcer les collaborations entre acteurs du territoire, un premier FabLab, nommé FacLab, entièrement ouvert sur la ville, a été créé en 2012 à Gennevilliers, « un lieu de travail collaboratif en mode open source, qui accueille des collégiens, des chômeurs, des retraités, des étudiants... Nous en préparons des déclinaisons, notamment à Sarcelles ». Sur ce même modèle, au cœur de la ville, le FabLab de Cergy a été installé sur la dalle en 2017. Ouvert à tous, il accueille par exemple une start up qui travaille sur l'horticulture avec de l'intelligence embarquée, de l'innovation participative, des associations de la ville, un laboratoire TechSolab qui travaille l'architecture scolaire et fait venir des classes pour réfléchir à de nouveaux usages... Un lieu nommé La Turbine ouvrira en novembre 2019 pour accueillir les

créateurs d'entreprises et la pépite d'étudiants entrepreneurs, et un nouveau projet est à l'étude, lieu de vie et de savoir où vont se croiser étudiants et entreprises autour de l'innovation.

Quels sont les outils mis en place pour développer ce travail commun ? « Nous avons créé une association pour matérialiser notre projet commun de réenchanter Cergy par l'université, revoir l'urbanisme en lien avec cette problématique ». Cette association regroupe la communauté de communes, le département, la Région, la préfecture du Val d'Oise et la CDC. Des groupes de travail ont par ailleurs été lancés sur la mobilité, les nouveaux outils, les besoins en logements et les besoins économiques. Les acteurs se réunissent presque chaque semaine et travaillent le marketing territorial : ils s'unissent par exemple pour vendre le projet de territoire au MIPIM. Pour mettre en œuvre le programme, ils réalisent par ailleurs des recrutements communs — chef de projet campus international, urbanistes — inancés ensemble.

Interrogé par **Jean-Yves Le Bouillonnet**, président de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, sur le positionnement territorial d'une université francilienne « dans la multitude des polarités », François Germinet a souligné que l'université de Cergy souhaite rester une université de proximité, répondre aux besoins du territoire tout en s'ouvrant aux parcours des universités internationales. « Cela nous a amené à restructurer notre vision académique, avec des premiers cycles très ouverts sur le territoire, des enseignements professionnels, des années tremplin, des licences et des filières d'ingénieur très sélectives, puis des masters et des doctorats très centrés autour de la recherche. Nous sommes sur la ligne de crête, il faut tenir les deux ».

Plusieurs participants, notamment **Martine Benhaïm**, responsable développement et partenariats à l'EPF - Ecole d'ingénieurs, ainsi que **Yasmine Boudjenah**, maire-adjointe de la Ville de Bagneux, ont indiqué que l'Université, avec cette ambition de territoire apprenant, devait aussi jeter des ponts en direction des publics les plus éloignés d'elle comme les jeunes en échec scolaire, ou encore associer les collégiens et les lycéens. **Richard Doms**, vice-président de l'Établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre, a rappelé, à ce propos, les liens à tisser avec les projets d'université populaire.

### **HESAM UNIVERSITÉ ET LE CLUNISOIS RÉINVENTENT L'INTELLIGENCE TERRITORIALE**

**Jean-Luc Delpuch** est président de la Communauté de communes du Clunisois, « un territoire à toute petite échelle en Saône et Loire ». « La Communauté de communes compte 15 000 habitants et la ville-centre 5 000 habitants », présente-t-il. Cette faible densité peut offrir « une forme d'attractivité, une qualité de vie » pour ce territoire situé entre deux gares TGV, mais « c'est très difficile de faire vivre un territoire en milieu rural ». En tant qu' élu local, Jean-Luc Delpuch voit le territoire apprenant comme « un territoire où chacun a la capacité d'apprentissage par rapport aux autres. Quand on détecte une personne qui connaît le sujet mieux que vous, on valorise cette compétence pointue qui existe, que ce soit chez des gens âgés ou des très jeunes ».

Jean-Luc Delpuch est également président de HESAM Université, dont un campus est installé dans l'ancienne abbaye de Cluny. HESAM Université regroupe des établissements à Paris et en réseau national, comme le Cnam, l'Ensam, le Cesi et les Compagnons du devoir et du tour de France, présents dans chacune des grandes régions de France, y compris dans de petites villes. L'ambition du président est de permettre au territoire de bénéficier des compétences des doctorants, en permettant à ces derniers d'acquérir une expérience opérationnelle.

HESAM est ainsi à l'origine du programme « Mille doctorants pour les territoires ». Ce programme permet à une collectivité locale d'employer pendant trois ans un salarié qui mène un travail doctoral en urbanisme, sociologie, sciences numériques, questions énergétiques... « La convention Cifre permet à une entreprise d'être remboursée par l'État de la moitié du coût d'un doctorant salarié. Il faut savoir qu'il est possible pour une collectivité territoriale qui a un projet innovant d'en bénéficier également, en conjuguant un projet opérationnel avec le sujet de la thèse. La collectivité locale et le laboratoire participent à l'encadrement de cette démarche de recherche ».

C'est ainsi que le Clunisois a embauché un jeune grandi à Cluny, parti faire son master en sociologie à Lyon et revenu comme doctorant travailler sur l'innovation des services publics en milieu rural pendant trois ans. Aujourd'hui, il dirige le service « économie emploi ». De même avec un doctorant en énergie qui a travaillé sur la participation citoyenne dans un territoire à énergie positive. Enfin, dans le cadre d'un programme de rénovation de l'habitat, la communauté de communes a embauché une architecte diplômée qui mène sa thèse sur le rôle de l'architecte dans la rénovation de l'habitat en milieu rural. À chaque fois, la démarche réunit trois partenaires : le doctorant, le directeur de recherche et les représentants de la collectivité. « Dans deux cas, des jeunes partis étudier reviennent placer leurs compétences au service du territoire. Cela démythifie l'image du chercheur et crée du lien dans l'idée de territoire apprenant ».

La présence de HESAM Université apporte d'autres compétences au territoire. L'université, qui compte un laboratoire compétent dans les produits composites à partir du bois, a financé une étude sur « la valorisation des feuillus de qualité secondaire en clunisois », qui a permis de concevoir et tester un produit nouveau destiné aux composants pour construction bois. Un ingénieur a été embauché par un industriel du bois en convention Cifre pour développer ce produit en entreprise.

« Les collectivités locales qui ont leurs propres besoins de recherche et d'innovation peuvent, avec ce programme, disposer de chercheurs qui les aident à avancer. Avant, il y avait des services de l'État, la DDE ou la DDA qui accompagnaient les collectivités par de l'ingénierie, mais maintenant il n'y a plus d'assistance ni de financements apportés aux collectivités locales, il faut réinventer l'intelligence territoriale, ce que nous faisons à travers des démarches d'expérimentation. Développé à petite échelle, « ce programme permet de sensibiliser les collectivités locales, les doctorants et les laboratoires au développement de recherches doctorales en Cifre en collectivité locale ». Le président du Clunisois espère que cette expérience pourra se décliner dans d'autres collectivités.

Dans la salle, les intervenants relatent d'autres expériences de création de réseaux, « nécessaires pour capter des projets avec des financements publics, nationaux ou européens », mais qui ont parfois besoin d'une gouvernance spécifique au sein de l'université, commente **Nicolas Rameau**, directeur du campus urbain Seine Amont. Parallèlement, les Fab Lab permettent de ne pas dépendre exclusivement de subventions, grâce à des services aux entreprises financés. **Fabien Fabbri**, directeur général des services de la Ville de Bagnaux, souligne l'importance de « valoriser le savoir d'usage parallèlement aux savoirs experts, et de confronter ces deux savoirs ».

### TERRITOIRE APPRENANT, TERRITOIRE COLLABORANT

En conclusion, **François Rio**, délégué général de l'Avuf, observe que « le territoire apprenant suppose des collaborations multiples, bien au-delà du couple territoire et l'université ». Comme observé dans les divers exemples, elles se concrétisent dans les Fab Lab, les recherches de mécénat et de partenariats, les réponses à appels à projets, les apprentissages croisés... Les territoires apprenants sont « nécessaires, possibles, et doivent s'animer », poursuit François Rio.

Ils sont nécessaires parce que « le monde est de plus en plus complexe, se fracture, va très vite ». La perte d'expertises apportées par les services de l'État rend les communes plus vulnérables, ont remarqué plusieurs intervenants. C'est pourquoi il est nécessaire de réinventer l'ingénierie territoriale et de faire de la Recherche & Innovation.

« Les territoires apprenants sont possibles parce qu'il y a des ressources insoupçonnées sur les territoires, dans les établissements d'enseignement supérieur, parmi les citoyens, au sein des collectivités », souligne François Rio. Celui-ci met en exergue une interrogation portée par l'Avuf sur l'émergence d'une dichotomie entre universités : d'un côté les grandes universités de recherche, qui visent le top 200 des universités internationales, et les universités de proximité soucieuses de l'insertion professionnelle, de l'orientation et des besoins des territoires. « Au terme de la matinée, on peut constater que la dichotomie n'est pas si évidente. L'Université de Lorraine est grande université de recherche et il n'y a pas forcément d'opposition avec le travail sur le territoire ».

Enfin, « un territoire apprenant, ça s'anime : il faut prendre du temps et faire confiance ». Pour développer le travail collaboratif, il faut faire preuve d'humilité, « reconnaître que le savoir n'est pas d'un seul côté, que le savoir profane existe, et il faut être capable d'oser ». En outre, la mise en place de ce nouvel éco-système « suppose des moyens pour faire fonctionner les lieux d'interface », des moyens qui peuvent provenir de la mutualisation des compétences, des subventions, de la vente de services, de la réponse aux appels à projets publics ou privés, selon les témoignages. Par ailleurs, une organisation au sein de l'université peut être utile pour rechercher des partenaires. Enfin, plusieurs intervenants ont souligné la nécessité de développer l'évaluation : « si on peut montrer qu'il y a des bénéfices pour le territoire, les usagers, les entreprises et les universités, on trouvera des financements. Mais cela passe par l'évaluation, des mesures, il faut montrer qu'il y a des plus-values apportées par ces nouveaux éco-systèmes », conclut François Rio.

En conclusion de la matinée, **Jean-Yves Le Bouillonec**, président de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, après avoir remercié les organisateurs et les intervenants, a replacé les territoires apprenants dans le contexte de la réorganisation de l'État, de « la disparition d'une forme d'État, qui rend nécessaire d'occuper une place pour faire vivre les territoires ». Selon lui, il faut « réinventer une approche institutionnelle, les relations entre l'État, les collectivités locales et les entreprises et forcer l'espace de dialogue et de perméabilité entre tous ces horizons. L'État devra accepter de redistribuer les responsabilités, les initiatives ». Cette réorganisation de la place de l'État devra se réinventer « par le lien », conclut le président.

**LA PROCHAINE SESSION DES ENTRETIENS DE SCEAUX  
SE DÉROULERA LE**



**22.11.2019**

« Territoire apprenant » : cette formule semble faite pour caractériser la rencontre entre Ville et Université. Elle contient dans ses termes l'essence même des Collectivités locales comme de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Expression abstraite et pourtant fréquemment employée, valise et cependant source d'interrogations... ce qui est souvent présenté comme le nec plus ultra d'un partenariat moderne mérite qu'on s'y arrête. Elle renvoie à une représentation très univoque de cette interrelation, faisant du territoire le supplétif de l'enseignement et de la recherche. Ne pourrait-on pas l'inverser, au bénéfice de l'un et de l'autre ? Le territoire apprenant devrait être nécessairement high tech. Cette conception n'est-elle pas limitative et le produit de préjugés, restreignant et appauvrissant l'univers des pratiques communes entre Villes et Universités ?

La seconde édition des Entretiens de Sceaux se propose d'ouvrir le champ sur cette notion de « Territoire apprenant », d'identifier ses ressorts, de documenter ses méthodes et ses outils. Elle est fondatrice pour un cycle de rencontres destiné à rendre le lien Ville et Université plus fécond.

[lesentretiensdesceaux.fr](http://lesentretiensdesceaux.fr)



Les Entretiens de Sceaux sont coorganisés par la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre et l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF).



En partenariat avec la ville de Sceaux.

